

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 8 octobre 2014

Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord
Délégation Picardie

DDT de l'OISE

40 rue Jean Racine
BP317

Nos réf. : **1866**/DRP/CCO
Vos réf. : Lettres du 26 et 30/09/2014
Affaire suivie par : Cédric COLLARDEAU
cedric.collardeau@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 03 44 11 49 02 - Fax : 03 44 11 49 08

60021 BEAUVAIS CEDEX

ddt-saue-pot@oise.gouv.fr

Objet : Documents d'Urbanisme

En réponse à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que le territoire des communes de Fleurines et Rochy-Condé est grevé de servitude aéronautique civile, comme indiqué dans le tableau ci-joint.

De plus, je rappelle aux conseils municipaux que l'arrêté interministériel en date du 25 Juillet 1990, de portée générale, est applicable à l'ensemble de son territoire.

En particulier, en dehors de l'agglomération, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur est soumise à l'accord du ministre chargé de l'Aviation Civile et à l'accord du ministre chargé des Armées, et peut-être susceptible de se voir prescrire un balisage diurne et lumineux conforme à la réglementation en vigueur.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les services de la délégation Picardie soient représentés aux réunions relatives au sujet cité en objet.

Par délégation du Ministre chargé des Transports,
L'Inspecteur de Surveillance Développement Durable

Cédric Collardeau



PJ : liste commune(s) et servitude(s) associée(s)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Communes	DEP	PSA	PSR	PEB
FLEURINES	60	PSA CREIL - voir Défense	nil	nil
ROCHY CONDÉ	60	PSA ES372a Index B BEAUVAIS Tillé du 20/05/85	nil	du 26/06/12

PSA: Plan de Servitudes des Aérodrômes

PSR: Plan de Servitudes Radioélectriques

PEB: Plan d'Exposition au Bruit